Région île de France

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (CFS)

(décret n°85-552 - *Congé pour formation syndicale dans la FPT*)

DEMANDE CONCERNANT:

Nom et Prénom :	Pôle + Service ou établissement + commune d'affectation :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Je sollicite l'octroi d'un congé pour formation syndicale en application du **décret n°85-552 du 22 mai 1985** relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

Cette session de formation syndicale sera organisée du **26/06/2025** au **27/06/2025** par le centre de formation :

CEFI SOLIDAIRES

En cas d'accord concernant cette demande, **je m'engage à transmettre au service du dialogue social l'attestation de stage qui me sera remise à l'issue de la session de formation.**

VALIDATION DE L'ORGANISATION SYNDICALE

Date : **28/04/2025** Visa :

SUD EDUCATION
2 Rue Simone Veil
93400 St OUEN

NB : A transmettre au responsable hiérarchique ou au gestionnaire

AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE OU DU GESTIONNAIRE

☐ Favorable ☐ Défavorable **(Indiquez de manière argumentée les nécessités de service qui fondent ce refus)**

Motif du refus :

Date : Visa :

NB : A retourner dûment renseigné au service du dialogue social à *dialoguesocial@iledefrance.fr*

DECISION DU POLE RESSOURCES HUMAINES

La demande d'autorisation d'absence est :

☐ Acceptée ☐ Refusée

Motif du refus :

Date : Visa :

Pour tout renseignement concernant l'utilisation de cet outil ou l'application du droit syndical, vous pouvez contacter le SDS:
dialoguesocial@iledefrance.fr